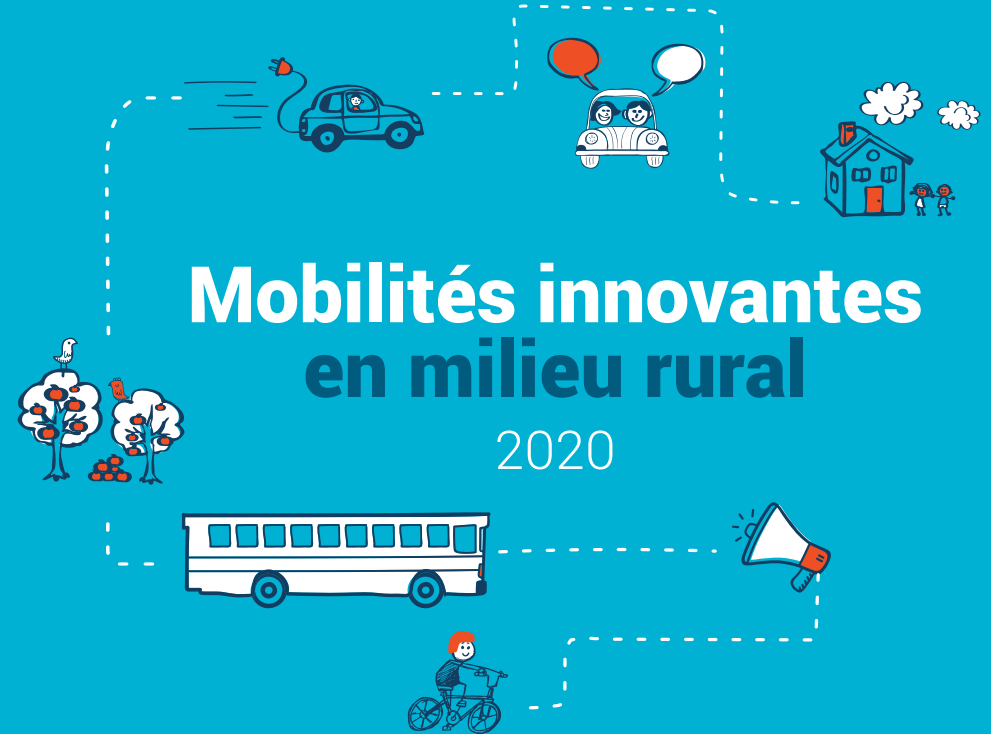




CONTACT :
Geoffrey DENOYELLE
Direction générale adjointe
du Développement Territorial
Tél. 03 59 73 58 54
mobiliterurale@lenord.fr



Mobilités innovantes en milieu rural

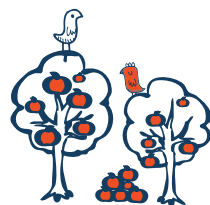
2020



«Vélo-bus de ramassage scolaire, bornes de rechargement électrique, plateforme numérique de mobilité ou épicerie solidaire itinérante : en 2019, l'appel à projets «Mobilités innovantes en milieu rural» a permis l'accompagnement financier de 20 projets représentant 1 M€ d'investissement. À travers cette seconde édition, le Département du Nord poursuit son engagement aux côtés des territoires ruraux et de ses habitants..»

Patrick VALOIS

Vice-président du Département du Nord en charge de la Ruralité et de l'Environnement



Le Département propose d'accompagner financièrement les projets de mobilité innovants et durables destinés à :

- permettre une mobilité plus inclusive (garage solidaire, taxi solidaire, conseil en mobilité,...) ;
- favoriser les usages partagés de la voiture (solution de covoiturage, d'auto-stop sécurisé, mutualisation de véhicules,...) ;
- déployer des solutions en faveur des modes doux (ramassage scolaire non motorisé type vélobus ou hippobus, mise à disposition de flottes de vélos,...) ;
- proposer des solutions de mobilité inversée (services itinérants, distributeurs de produits locaux, espaces partagés type tiers-lieux ou coworking,...) ;
- favoriser les mobilités transfrontalières.

L'accompagnement financier concernera uniquement le volet investissement (les opérations d'aménagement de voirie sont exclues du présent appel à projets).

Pour favoriser l'émergence de solutions novatrices destinées à améliorer la mobilité des habitants des territoires ruraux, le Département du Nord lance un second appel à projets «**Mobilités innovantes en milieu rural**».

Cet appel à projets s'adresse :

- aux communes, groupements de communes, Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et établissements publics locaux,
- aux associations dont le domaine d'action relève des champs de compétences départementales, notamment dans le domaine social,

pour des projets au profit des habitants de l'espace rural du Nord, tel que défini dans la délibération cadre du 1^{er} juin 2016.



L'appel à projets en 3 étapes



Les porteurs de projets complètent le formulaire en ligne accessible sur lenord.fr/mobilités-innovantes entre le 1^{er} juillet et le 15 octobre 2020,

À partir du 16 octobre 2020,

les services Départementaux procèdent à l'instruction technique et à l'évaluation des dossiers

L'assemblée départementale délibère sur les projets éligibles et retenus **en décembre 2020.**

